

COLLECTIVITE TERRITORIALE DE CORSE

ASSEMBLEE DE CORSE

**4 EME SESSION EXTRAORDINAIRE DE 2010
27 ET 28 JUILLET**

QUESTION ORALE DEPOSEE

PAR Mme Fabienne GIOVANNINI

- GROUPE « FEMU A CORSICA » -

OBJET : Alimentation énergétique de la Corse : quel est le "plan B" ?

Monsieur le Président,

Le Conseil énergétique du 13 juillet 2010 à l'Assemblée de Corse a démontré que l'inquiétude des associations de défense de l'environnement et des organisations regroupées au sein du Collectif régional "Non aux centrales au fioul lourd" est largement partagée au sein même de notre hémicycle et jusque dans votre Exécutif, quant à la réalisation du Galsi, puisque Madame Maria Guidicelli a interpellé le ministre Jean Louis Borloo sur l'état d'avancement du projet et des engagements pris par la France pour assurer son raccordement à la Corse.

Malgré les assertions, assez isolées, du préfet de Corse, M. Bouillon, force est de constater que la confirmation de la réalisation du Galsi tardent à venir.

Nos demandes répétées, tant auprès du préfet Bouillon que du préfet Nevache, de nous faire tenir la confirmation par le gouvernement de la réservation des 5 % (400 millions de m³) du gaz acheminés par le GALSI (8 milliards de m³), sont restées lettre morte et aucun élément concret ne nous a jamais été fourni sur ce point minimum.

Dans ces conditions, ne pas envisager, ou du moins ne pas lancer des pistes de réflexion sur l'alternative au Galsi au cas où il ne se ferait pas, serait de l'inconséquence politique, ou pire, pourrait signifier que la seule alternative inavouée, pour l'Etat, comme pour vous même qui êtes en situation d'agir, serait le fioul lourd.

Si c'était le cas, ce serait une trahison à la parole donnée et une « mise en danger de la vie d'autrui » que nous ne pouvons accepter.

Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les conseillers, les alternatives existent ! Nous vous en présentons quelques unes ici. Mais elles sont légion. Plus propres que le fioul, c'est certain, plus rapides à mettre en œuvre parfois, et, souvent, plus économiques encore !

Nombre de pays dans le monde s'alimentent en gaz par la voie des mers. Pour les associations Aria Linda et Sintinella par exemple, le GNL (gaz naturel liquéfié) est la solution alternative, parce que facile à transporter, facile à stocker, non dangereux, et bien sûr plus propre.

Ainsi, aux Canaries, l'archipel renonce définitivement au fioul lourd, et a passé commande de la construction de deux ports méthaniers à Tenerife et Gran Canarias pour remplacer les centrales électriques au fioul, polluantes et rejetées par la population, par des centrales au gaz naturel (de 120 MW chacune, comme en Corse !) L'investissement est important, mais la santé n'a pas de prix pour l'archipel au pouvoir autonome qui n'a pas de gazoduc qui passe à proximité de ses côtes. Et dans l'attente de la mise en place de ces installations au gaz, les centrales fonctionneront au fioul léger pour éviter de polluer davantage...

Mais les Canaries envisagent bien plus encore, de devenir une région 100% énergies renouvelables et multiplient les projets, notamment solaires et éoliens.

Ainsi, l'île d'El Hierro construit une centrale hydro-éolienne qui sera inaugurée en début d'année prochaine. Le projet comprend 5 éoliennes de 2,2 MW + une station de pompage-turbinage, soit assez d'électricité pour répondre à l'intégralité de la demande des 11.000 habitants de l'île et des quelques 60,000 touristes qui la visitent chaque année. Dans un second temps, le projet prévoit la création d'un parc automobile entièrement électrique et l'installation de 500 mètres carrés

de collecteurs solaires pour produire de l'eau chaude... Le coût total du projet (y compris une station de dessalement de l'eau de mer pour l'irrigation des cultures) est de 65 millions d'euros, soit 108 euros par touriste durant 10 ans, ou encore 49 euros par habitant et par mois durant 10 ans ! Et encore, il n'est pas tenu compte ici de l'intervention de l'Union européenne et du gouvernement espagnol qui seront évidentes pour un projet aussi porteur.

Je rappelle qu'actuellement, El Hierro assure sa production électrique avec des groupes diesels polluants, diesel amené par bateau, pour un coût de 2 millions d'euros par an... L'électricité hydroéolienne, elle, sera gratuite, car le vent et l'eau sont... gratuits !

Venise de son côté innove également. La ville souffre de pollution maritime, du niveau de l'eau qui monte, mais aussi de l'invasion de celle-ci par des algues... Son port s'oriente vers la production d'électricité à partir de biomasse. Une centrale de gazéification, verra le jour au large de Venise, afin de convertir la biomasse des microalgues en énergie électrique. Le procédé est déjà en cours d'expérimentation à Madère pour le Portugal, et à Alicante pour l'Espagne, mais Venise est le premier projet mondial d'envergure. L'usine devrait en effet produire 40 à 60 mégawatts par an, soit entre 50% et 75% des besoins du centre historique de la ville qui réclament 80 à 100 mégawatts par an.

Et comme la centrale est écologique, même le dioxyde de carbone (CO₂) qui est rejeté par la turbine, sera directement réutilisé pour l'élevage des microalgues !

La centrale biomasse de Venise coûtera 200 millions d'euros, occupera 10 hectares sur un emplacement en mal de reconversion (le port pollué de Marghera) et a déjà créé une cinquantaine d'emplois.

Mieux encore, Toul-Rosières en Lorraine, accueillera la plus grande centrale solaire de France ! Et c'est EDF elle même qui porte le projet ! Comme quoi l'industriel peut se montrer innovant hors des frontières de l'île ! Sa filiale EDF Energies Nouvelles investit quelque 434M d'euros pour construire la plus grande centrale photovoltaïque de France, sur le site de l'ancienne base aérienne désaffectée de Toul-Rosières. Soit 140 hectares pour une production de 143 mégawatts, de quoi fournir en électricité une ville de 62.000 habitants. La centrale devrait entrer en service en 2012 pour des travaux qui débiteront à l'automne 2011... C'est dire si le projet est vite réalisable ! Et comme la Lorraine n'est pas l'une des régions les plus ensoleillées, les tarifs fixés

par le gouvernement pour le rachat de l'électricité issue de l'énergie solaire compenseront ce manque d'ensoleillement !

Je pourrais encore multiplier ce type d'exemple déjà significatifs dont notre île devrait s'inspirer afin de multiplier ses sources d'alimentation énergétiques et écologiques.

Aussi, en conclusion, Monsieur le président, nous vous demandons :

- Pour le cas où le Galsi tarderait dans sa réalisation prévue à l'horizon 2016, avez vous prévu un "plan B" conforme aux délibérations de l'Assemblée de Corse qui rejettent définitivement l'option fioul lourd ?

- Quel type de réflexion avez vous engagée pour cela au sein de votre Exécutif ?

- Etes-vous prêt à lancer un débat le plus rapidement possible afin d'enrichir et de faire aboutir très vite cette réflexion, pour garantir la continuité de l'approvisionnement énergétique de l'île ?

- Pouvez-vous nous confirmer qu'en tout état de cause, vous aux affaires, l'alternative au Galsi ne sera pas une alimentation de nos centrales électriques au fioul lourd ?